

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 22/09/2014

ECOFOLIO SOUTIENT LES RECOMMANDATIONS EMISES PAR LE DEPUTE SERGE BARDY DANS SON RAPPORT « FRANCE, TERRE D'AVENIR DE L'INDUSTRIE PAPETIERE »

LE RECYCLAGE DES PAPIERS DOIT DEVENIR LE FER DE LANCE DE LA CROISSANCE VERTE

M. Serge Bardy, parlementaire en mission auprès du Premier Ministre, a présenté son rapport sur l'avenir de l'industrie papetière française en présence du Président de l'Assemblée nationale, de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de de l'Energie ainsi que de tous les acteurs de la filière papiers.

Ecofolio, acteur central du recyclage des papiers, soutient les recommandations contenues dans ce rapport, qui sont dans le droit fil de ce que l'éco-organisme préconise depuis sa création. **Les 34 chantiers proposés sont des leviers essentiels qui vont permettre demain à la filière papiers d'être plus compétitive, créatrice de valeur et favoriser une croissance verte au sein des territoires, source d'emplois locaux.**

Sa directrice générale, Géraldine Poivert, déclare : « **Ecofolio sera aux côtés de l'ensemble des acteurs du recyclage pour mettre en mouvement ces chantiers. Le rapport de M. Serge Bardy doit nous aider à être ambitieux pour construire l'industrie du recyclage de demain, passer à une véritable économie circulaire source d'emplois. Le 35^{ème} chantier est celui du passage à l'acte. La France doit devenir dans les prochaines années la 1^{ère} industrie européenne du recyclage. Aux papiers d'ouvrir la voie !** »

Trois chantiers sont particulièrement importants pour l'éco-organisme. La séparation systématique à la source des produits fibreux, c'est-à-dire papiers-cartons et non-fibreux (chantier 4), l'unification nationales des consignes de tri (chantier 5) et la généralisation de l'apport volontaire des produits fibreux des ménages (chantier 14).

Ils devraient simplifier l'information vers le citoyen pour l'inciter à recycler plus et mieux ses papiers, alors que seuls 49% des papiers sont recyclés en France aujourd'hui. Ils devraient également favoriser une collecte des vieux papiers efficace et moins coûteuse pour l'ensemble des acteurs, ce qui rendrait ainsi le papier recyclé plus compétitif alors que trop peu de papiers achetés aujourd'hui sont recyclés. A titre d'exemple, seuls 16% des tonnages papiers déclarés à Ecofolio en 2014 par ses 12 000 adhérents sont des papiers recyclés.

Ecofolio se félicite des conclusions de cette mission, qui prolonge les recommandations de l'étude prospective de l'Ademe de juin 2014 sur la performance et l'impact économique de la collecte et le tri des déchets d'emballages et de papier en France.

Pour tout savoir
sur Ecofolio
rendez-vous sur
www.ecofolio.fr

Contact presse
Christine Marco
06 88 86 83 49
christine.marco@cmgpc.fr

A PROPOS D'ECOFOLIO

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers. Société privée à but non lucratif, agréé par l'Etat, Ecofolio organise et finance en France la collecte et le recyclage des papiers depuis 2007. Ecofolio fait le lien entre l'ensemble des acteurs (émetteurs, collectivités, mais aussi trieurs et papetiers) pour améliorer la filière et créer une économie circulaire où les papiers d'aujourd'hui sont une ressource pour demain. Son action se structure autour de trois missions principales : financer le service public de collecte et de traitement des déchets papiers assuré par les collectivités territoriales ; accompagner tous les acteurs de la filière en vue d'optimiser les opérations de collecte, de tri et de valorisation des papiers ; et sensibiliser les Français au geste de tri à travers des campagnes d'informations régulières.